

Conseil de quartier Grande-Île, Lac, Bretonnière

Compte rendu de la réunion du mercredi 10 mars 2010

Lieu : Maison de la Bretonnière

Présents : Guy MICHEL, Président

Selin BAKLACI (*Conseillère municipale*), Yann CHENUS, Laurent HARIVEL, Sylviane LEDUC, Charles LEDUC, Renée-France LE GUELLEC, Jean-François LHOMME, Cathy MEURIE, Nicole MICHEL, Michel POUTEAUX, Sylvie ROBILLARD, Ysabelle TESSIER-THOURET.
Jean-Pierre DEPONDY (*Conseiller municipal délégué à la Démocratie locale*).
Mohamed MAHIEDDINE (*Service Démocratie locale*).

Excusés : Hervé GERARD (*Maire-adjoint délégué au Scolaire et au Péricolaire*), Yvan GIORADANO, Christian MIGNARD, Patrick MAIN, Aurore VIGNARATH,

Rédactrice : Renée-France LE GUELLEC.

Nous accueillons Monsieur le Maire, Alexis BIETTE, et Thierry GASTEAU, Chef de Cabinet, à notre réunion de Conseil de quartier

ORDRE DU JOUR

- . Information sur le tournoi de pétanque.
- . Temps d'échange avec Monsieur le Maire.
- . Présentation de l'aménagement final du Mail de la Grande-Île.
- . Points divers.

L'ordre du jour est bouleversé pour ne pas abuser de la présence bienveillante des 2 représentants de la CASQY.

1 - PRESENTATION DE L'AMÉNAGEMENT FINAL DU MAIL DE LA GRANDE-ÎLE par Michèle FADEUILHE, Maire-adjointe, déléguée à l'Environnement et au Développement durable, Hervé ROSSET (Architecte paysagiste) et Véronique ROYE-LUCOTTE (Responsable études et travaux neufs à la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Le but est de terminer l'aménagement paysager de la partie centrale du mail de la Grande-Île, de rendre cette zone plus attrayante et d'assurer la liaison piétonne, en continuité avec ce qui a déjà été réalisé sur les 2 extrémités du mail.

Des arbustes seront plantés en bordure des places de stationnement et de l'avenue. Les arbres vieillissants seront remplacés. Autour de la Maison de quartier, le sol sera recouvert d'une résine de couleur rythmée par des rangs de pavés. Des bancs seront implantés ainsi que des poubelles identiques à celles qui existent déjà.

Pour assurer la continuité piétonne, la piste cyclable centrale doit être déplacée. Au nord, elle passera sur la chaussée dans un espace protégé avec une séparation comme pour les

pistes cyclables déjà existantes sur l'avenue de la Grande-Île. Côté sud, elle passera sur le trottoir.

Ces aménagements entraîneront la suppression de places de parking, mais le nombre total de places restera le même, car les places en épis seront redessinées sur l'îlot central, avec des places handicapés, des arrêts minutes et l'instauration d'une zone bleue du côté des commerces.

Aux abords de l'école, il n'est pas possible de créer une piste cyclable. Ce sera donc un espace partagé avec une vitesse limitée à 30 km/h.

Les travaux débuteront au 4ème trimestre 2010, pour une durée de 4 à 5 mois. Les plantations suivront.

2 – Approbation du compte-rendu de la séance du 20 janvier 2010

A l'unanimité, des correctifs seront apportés à la liste des présents et excusés (Nicole MICHEL et Ysabelle TESSIER-THOURET)

3 – TEMPS D'ECHANGE AVEC LE MAIRE

Monsieur le Maire fait le point sur les différents projets d'aménagements programmés ou en cours à Voisins-le-Bretonneux, dont un grand nombre concernent le périmètre géographique de notre Conseil de quartier.

➤ Aménagement des terrains de la Manivelle et des Mouettes :

- Sur le terrain des Mouettes et de la Manivelle, la Commune, travaille sur un projet d'implantation d'un Établissement pour Personnes Agées et Dépendante ('EPAD). A ce titre, elle attend la sortie par le Conseil Général, du schéma départemental de développement des maisons pour personnes dépendantes.
- Toutefois si ce projet n'était retenu par le Conseil général dans le cadre de son schéma départemental, la Ville envisage à se tourner vers un Établissement pour Personnes Agées (EPA), avec toujours une mixité des logements (petits logements pour jeunes ou étudiants). Le Maire précise que selon les résultats du dernier recensement, la population de Voisins baisse cette année, et ce pour la première fois depuis 40 ans.
- Le projet d'un établissement pour autistes n'a pas été retenu sur le site de la Manivelle / les Mouettes.

➤ *Entrée de Voisins :*

- Le promoteur Kaufman & Broad a acheté 3 lots de terrain sur lesquels il va construire 3 bâtiments pour un total de 92 logements dont 44% de logements aidés.
- 525 m² sont réservés aux commerces en rez-de-chaussée.
- Les travaux doivent débuter au mois de mai.

➤ *Pointe de la Bretonnière :*

- Poursuite du développement du parc d'affaires CODIC,
- Les entreprises Culligan et Léopharma vont s'y installer.
- Point mort pour la salle de spectacles : le financement par la CASQY est remis en cause par la Chambre Régionale des Comptes, la CASQY ne pouvant financer que des équipements communautaires et non plus communaux.

➤ *Aménagement de la Remise :*

- Dans le cadre de la démarche ADDOU, la Charte de Développement Durable est actuellement en pleine élaboration et devrait l’objet d’une présentation en réunion publique très prochainement.
- Le club de bicross devrait rester sur Voisins-le-Bretonneux et sera proximité des équipements sportifs à venir. Sa surface sera sans doute un peu réduite.

Guy MICHEL remercie Monsieur le Maire d'avoir bien voulu répondre à nos interrogations en nous apportant toutes ces informations.

4 – TOURNOI DE PETANQUE

Charles LEDUC et Ysabelle TESSIER-THOURET se proposent d'organiser un tournoi de pétanque, nouvelle animation dans le secteur du Lac, le loto n'ayant pas lieu cette année. Il est décidé d'ajouter cette activité au Festival du vent, le samedi 12 juin.

5. DIVERS

Jean-Pierre DEPONDT précise que, suite à la concertation concernant la passerelle entre le quartier de la Grande-Île et celui du Centre village, l'accès à cette passerelle directement depuis le CD 36, proposé par les conseillers de quartier, ne pourra être réalisé.

Une prochaine réunion de la commission Cadre de vie est programmée. Les commerçants de la Grande-Île ont en projet l'implantation d'un marché de producteurs qui va dans le sens de nos réflexions.

La réunion s'est achevée vers 23 heures et nous avons partagé ensuite le pot de l'amitié.

Prochaine réunion : jeudi 15 avril en Mairie